

l'Espoir, l'Unité, l'Avenir

P

P R E S S E

D I S T R I B U É E P A R

LA POSTE

Bulletin d'informations édité par la Fédération de la Creuse du
Parti Communiste Français

17, rue du Docteur De Lavillatte - Guéret 05 55 52 17 06
& 06.31.82.89.29 Courriel : pcf23@wanadoo.fr - site : 23.pcf.fr

Déposé le 21.04.2016

Directeur de publication Marie Hélène Pouget-Chauvat—CPPAP 0221 P 11517—Imprimerie ECP Guéret



Que demande le peuple ?

Ceci n'est pas une référence à la citation de Juvénal (poète romain du 2^{ème} siècle qui terminait sa phrase par « du pain et des jeux ! »).
Ce n'est pas une référence à l'humoriste Guillaume Meurice dont c'est le titre du spectacle.
Et encore moins une référence au livre de Charles Pasqua en 1992

Non, c'est le titre de la grande consultation citoyenne organisée par le PCF, un questionnaire pour savoir ce que les français attendent pour 2017.

L'idée est de dégager un « socle commun ».

Ce questionnaire s'adresse à tous : *"Vous voulez être entendus. Comme nous, vous en avez assez de voir la parole populaire méprisée, ignorée, trahie"*.

L'objectif en est que ces *"exigences exprimées et rassemblées"* forment *"un mandat populaire à rendre incontournable"*.

C'est une démarche qui vise à rompre le cercle vicieux de la défiance vis-à-vis de la politique et à permettre une réappropriation de la politique par la population

La restitution nationale de cette enquête est prévue lors de la prochaine Fête de l'Humanité, en septembre à La Courneuve.

Ce questionnaire est d'actualité, en effet des signaux attestent que le climat social et politique est en train d'évoluer.

Si après les régionales, la situation paraissait dominée par les dangers et les peurs. Aujourd'hui, les révélations de Panama Papers, la mobilisation sociale contre la loi El Khomri, l'occupation des places par Nuit Debout poussent à penser à un déverrouillage du système et à imaginer un autre avenir pour la société.

La mobilisation populaire est ce qui peut faire gagner le changement.

Rappelons-nous les victoires :

la radiothérapie de Guéret hier,

aujourd'hui c'est le Conseil d'Etat qui annule la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la LGV Limoges Poitiers,

la révision constitutionnelle abandonnée par François Hollande face aux contestations, pour la loi El Khomri on empêcher le gouvernement de réunir une majorité parlementaire autour de son texte, écrivons leur !

Faisons la démonstration que la mobilisation collective peut gagner.

Marie-Hélène Pouget-Chauvat secrétaire fédérale

LA SECURITE SOCIALE A 70 ANS

1945-2015 : 70 ans que la Sécurité sociale existe. Elle n'est certes pas née ex nihilo. Les ordonnances de 1945 sont le fruit d'une histoire, d'un contexte particulier au plan social, politique et économique dont la clé de voute a été le programme du CNR dont les artisans furent Pierre LAROQUE et le ministre communiste Ambroise CROIZAT.



Ces 70 ans n'ont pas été un fleuve tranquille pour la Sécurité sociale. en affichant dès le départ les objectifs d'universalité quant à la population couverte, en réalisant un mixage entre les logiques bismarckienne et beveridgienne, en intégrant le refus de certaines catégories (agriculteurs ou commerçants par exemple) ou les craintes de la mutualité, la construction de la Sécurité sociale a dès le départ été marquée par une architecture complexe.

Pour autant, en 1945, un contrôle ouvrier a été instauré dans la gestion du régime général. Les administrateurs représentant les salariés étaient, via leur syndicat, majoritaires dans les Conseils d'Administration, les employeurs étant minoritaires. Ils avaient un réel pouvoir de gestion.

Au fil du temps, cette logique fut notamment contestée par des politiques et par une partie du patronat notamment qui y voyaient une démarche collectiviste, dépensière et pénalisante pour la compétitivité de l'économie et des entreprises. Le discours en réponse, et en défense de la Sécurité sociale, du ministre Daniel Mayer en 1949 est de ce point de vue révélateur. C'est d'ailleurs l'un des plus beaux discours de promotion de la Sécurité sociale qui depuis l'avènement de la Vème République n'a cessé d'être attaquée et démantelée par la droite et le Patronat.

Christian ROBERT

Si vous avez une adresse mail n'hésitez pas à la communiquer à la fédération, cela nous permettra de vous envoyer plus d'informations

DONS & COTISATIONS

Nom :Prénom:.....

- je verse un don de.....€
- je modifie mon prélèvement : nouveau montant€
- je souhaite régler mes cotisations par prélèvement :€
par mois (joindre un RIB)

Les chèques sont à libeller à « ADF PCF23 » et à retourner à :
Fédération PCF23 - 17 rue du docteur de lavillatte 23000 Guéret

La problématique des réfugiés

En 2015, soixante millions de personnes ont été déplacées dans le monde : 20 millions à la recherche d'un asile dans un pays étranger, 40 millions de réfugiés internes. Les déplacements durent en moyenne 23 ans, ce qui fait que des enfants n'ont connu que l'exil. La plupart des « migrants » fuient des conflits (Syrie, Irak, Afghanistan, Somalie, République Centrafricaine, Sud-Soudan) ou des pays en crise (Ukraine, Myanmar, Nigéria, RD. Congo, Libye, Colombie). Or, la réponse humanitaire est sursaturée (il manque environ 65% des ressources des organisations humanitaires). Ce chiffre est à rapprocher du constat que le budget des trois pays dont les dépenses militaires sont les plus élevées est de 97 fois supérieur aux dépenses humanitaires de la communauté internationale. Dans ces conditions, on ne peut alléger les souffrances, assurer la dignité, l'éducation, l'avenir des jeunes qui sont sans perspectives sans compter les violences physiques, sexistes ou sexuelles.

Les déplacements internes liés à un conflit sont les plus importants dans les pays dont la capacité d'adaptation est la plus faible. 48% des déplacés se trouvent dans des pays fragiles ou en alerte grave (problèmes d'emploi, services publics surchargés, coût de la vie, et notamment loyers, qui monte en flèche). En Jordanie et au Liban, les migrants représentent la part la plus importante par rapport à la population. La Turquie accueille 11% du total. Financièrement, en fonction du PIB, ce sont le Pakistan et l'Ethiopie qui supportent le plus.

Au niveau européen, 1,2 million de personnes ont franchi des frontières en 2015 ; un nombre équivalent est à envisager pour 2016. Dans le cadre des accords de Schengen, il est prévu, entre les Etats, une confiance réciproque pour protéger les frontières extérieures : en cas de défaillance d'un Etat, il existe un mécanisme de soutien technique et budgétaire (mais cela ne se passe pas sans heurts).

En effet, le règlement de « Dublin II » prévoit que la demande d'asile ne peut être faite que dans un seul Etat, celui d'arrivée. Cela impose une pression considérable aux pays frontaliers des conflits et à la Grèce, en particulier, victime de sa géographie. Ce principe est obsolète et ne répond pas aux enjeux actuels. L'accueil, longtemps réservé à la Grèce et à l'Italie, s'est étendu à l'Allemagne, la Slovaquie, la Hongrie avec des attitudes diverses selon les Etats concernés.

La crise des réfugiés pose le problème de la place de l'UE en tant que puissance régionale au travers de sa diplomatie et surtout des interventions militaires de certains Etats, dont la France. Elle impose une redéfinition de l'UE avec son proche voisinage : les Balkans, la Turquie et l'Afrique. Les pays d'Europe centrale (Rép.Tchèque, Pologne, Hongrie, Slovaquie) ont vu avec réticence les projets de répartition des migrants via des quotas). Ils ont regretté que la Suède et l'Allemagne soient aidées alors que leur PIB est bien supérieur au leur. Par ailleurs, le budget de Frontex s'avère notoirement insuffisant. La définition de ses missions est floue et son accès à certains fichiers informatiques n'est pas réglé juridiquement (heureusement, peut-être). Les réponses des différents pays ont été diverses : fermeture ou contrôle des frontières, construction de murs, recours devant la justice européenne ou internationale, etc. Au surplus et c'est bien le plus grave, les réfugiés actuels sont présentés par les médias ou certains partis politiques comme des profiteurs de l'aide sociale qui menacent l'emploi, l'identité nationale. Certains n'hésitent pas à y voir des extrémistes religieux, voire des terroristes ou à parler d'invasion. Dès lors, comment s'étonner que les partis dont l'idéologie sécuritaire est fondée sur la xénophobie soient vus d'un œil favorable par les électeurs ?

Alain ROUDIER



Nouvelles en vrac !

Dans le cadre du congrès du PCF du 2 au 5 juin à Aubervilliers, une commission « textes » a été mise en place, celle-ci animera les conférences de sections à Guéret le 7 mai à 9 h30 à la FD, le 14 mai à Bourganeuf à 9h30 centre A. Gouzes, le 21 mai à 9h30 à La Souterraine à l'ancienne mairie, **La Conférence départementale aura lieu dimanche 28 mai à partir de 10h30 à Guéret**, salle Faucher-Ferrier 2 rue Roland Lapine, et se terminera par une auberge espagnole (chacun amène un plat que l'on partage !)

Des travaux par ont été réalisé le Conseil départemental 23. Ils permettent l'accès la stèle de Jean-Paul Lenoir ,au Pont à la Dauge ,elle est gravée d'une faucille et d'un marteau ce qui correspond aux idéaux de ce résistant FTP. Une commémoration aura lieu dimanche 12 juin à 11 h pour honorer résistance et mobilisation populaire.

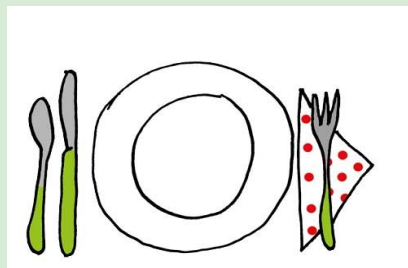
Dimanche 1^{er} mai



stand traditionnel de vente de muguet place Bonnyaud à Guéret & à La Souterraine

Dimanche 26 juin

la fédération organise sa « fête départementale » à la salle de Savennes avec pour thème l'Argentine. Stands associatifs. Animations. Repas du midi assis sur réserve à la FD avant le 15 juin ceci pour l'organisation....tombola : lots.... Bons d'achats, nettoyeur pression, plancha, machine à soda.....



Parlez en autour de vous & venez nombreux pour passer une bonne journée !

La culture est la possibilité même de créer, renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité
Citation de Jacques Nanéma.

La Fédération Creusoise du PCF, à l'occasion de l'inauguration

de sa bibliothèque vous invite

à 16h le jeudi 28 avril au 17 rue du Docteur de La Villatte à Guéret A cette occasion, une collation sera servie.